

AVIS À LA BATELLERIE n° 2023 – 18bis

CANAL DE L'OURCQ À GRAND GABARIT

Paris, le 12 mai 2023

Mise en place du dispositif de sécurité de la baignade de Paris Plages

Paris 19^{ème}, entre le pont de Crimée et l'écluse 1/2 (écluse de la Villette)

Du lundi 15 mai au mercredi 17 mai de 8h00 à 11h30

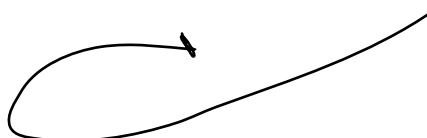
La mise en place du dispositif de sécurité ne sera pas terminée le lundi 15 mai comme initialement prévu, **deux matinées supplémentaires d'arrêts seront nécessaires** selon les modalités décrites ci-dessus.

Cet avis annule et remplace l'avis 2023-18.

Ces travaux nécessitent la présence de scaphandriers et d'embarcations au milieu du chenal de navigation.

Le service des canaux présente ses excuses pour la gêne éventuelle qui pourrait être occasionnée aux usagers.

Christelle GODINHO



**L'Ingénieur en Chef
Cheffe du Service des Canaux**